

HDIM 2018 - session de travail 14

Réponse de la France

J'exerce le droit le droit de réponse de cette délégation à certaines remarques de la part du représentant de Salut et Miséricorde visant la France :

- les sujets et détails qu'il a évoqués sont sans rapport direct avec la session de travail actuelle et les sources citées ni toujours exactes ni toujours françaises ;
- l'objectif de l'éducation à la sexualité, qui ne concerne évidemment pas des publics aussi jeunes que ce qui a été mentionné, est l'appropriation de connaissances et une meilleure perception des risques : grossesses précoces, infections sexuellement transmissibles, dont le VIH-sida, mais aussi l'exposition et la mise en image de soi et des autres sur internet. L'information des adolescents sur la prévention des infections sexuellement transmissibles permet de leur faire connaître les moyens de se protéger.

Ces préoccupations relèvent de l'action légitime des pouvoirs publics auxquels il revient d'élaborer des politiques responsables.